

POURQUOI?

Face aux problèmes persistants du système de santé et de services sociaux québécois, des organismes dont la culture, la mission et les positions sont pourtant divergentes ont jugé nécessaire d'unir leurs voix.

Le caractère inhabituel de ce partenariat se veut la démonstration de notre capacité à s'entendre collectivement sur des politiques de santé efficaces, malgré la sensibilité des enjeux qui nous sont propres.

Nous proposons 15 solutions soutenues par des actions concrètes qui permettront de les réaliser. Nous les estimons essentielles pour le bien-être et la santé des patients et de la population.

À une année des élections québécoises de 2018, notre action s'adresse à la classe politique et à tous les partenaires du système de santé et de services sociaux.

« L'organisation des soins et services doit garantir l'accès et la continuité, puis favoriser la pleine participation des patients et des divers intervenants du réseau. »

- **Jérôme Di Giovanni**, président
Alliance des patients pour la santé (APS)

« Un débat élargi incluant les dirigeants, les équipes de soins, leurs représentants et les patients s'impose afin de mettre en place une gouvernance indépendante, transparente et imputable. »

- **Carole Trempe**, présidente-directrice générale
Association des cadres supérieurs de la santé et des services sociaux (ACSSS)

« Les modes d'allocation des ressources et de rémunération doivent faire l'objet d'une réévaluation guidée par des données objectives et scientifiques. »

- **Dr Hugo Viens**, président
Association médicale du Québec (AMQ)

« Les soubresauts des réformes successives et des décrets ont contribué à l'instabilité et à la fragilisation du réseau public, dont les travailleuses et les travailleurs se sentent dépossédés. »

- **Jean Lacharité**, 2^e vice-président
Confédération des syndicats nationaux (CSN)

Pour en savoir plus:

15solutions.org

SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

15 SOLUTIONS



Octobre 2017

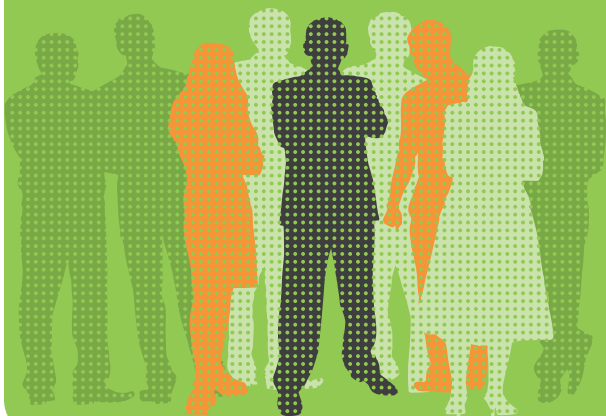
NOUS REPRÉSENTONS

200 associations et groupes de patients atteints de maladies chroniques (cancer, arthrite, sclérose en plaques, maladies orphelines, etc.)

900 cadres supérieurs du réseau de la santé et des services sociaux

10 500 médecins, médecins gestionnaires, spécialistes, omnipraticiens, résidents et étudiants

100 000 travailleuses et travailleurs du réseau de la santé et des services sociaux de toutes les catégories d'emplois



RECOMMANDATIONS

Organisation des services de première ligne

- Transformer la culture organisationnelle et prioriser l'interdisciplinarité et les pratiques novatrices.
- Assurer le continuum des soins et services, notamment en consolidant le rôle des CLSC.
- Améliorer les soins et services aux aînés et aux personnes vulnérables et augmenter leur financement.

Prévention et déterminants sociaux

- Mieux financer la santé publique en lui dédiant un pourcentage du budget.
- Décentraliser la gestion des politiques de santé publique.
- Accroître les efforts de promotion des saines habitudes de vie.

Modes de financement et de rémunération

- Réviser et stabiliser l'allocation des ressources, en particulier en se dotant d'indicateurs de performance et d'évaluation des besoins de la population.
- Revoir et rééquilibrer les modes de rémunération des médecins et les incitatifs.
- Mettre en place un système universel et public d'assurance médicament.

La gouvernance du réseau

- Réviser les pouvoirs et le fonctionnement des conseils d'administration des établissements de santé et de services sociaux en les dépolitisant.
- Assurer une réelle participation citoyenne, notamment en créant un Comité national des patients ainsi que des mécanismes locaux de consultation.
- Maintenir la fonction de Commissaire à la santé et au bien-être, relevant de l'Assemblée nationale, en garantissant son indépendance et son financement.

La relève du système de santé

- Valoriser et rendre plus attractives les professions de la santé et des services sociaux.
- Améliorer l'image du réseau de la santé et des services sociaux.
- Développer et soutenir la cogestion avec le personnel en place, et ce, à tous les niveaux de gestion clinique et administrative.

